

Sillery, le 14 décembre 2001

A l'attention des développeurs de logiciels - Pharmacie

Modification n°1 à la *Liste de médicaments* - 10^e édition en vigueur le 1^{er} janvier 2002

Nous désirons vous aviser que le ministre de la Santé et des Services sociaux a autorisé la publication de la Modification n° 1 à la 10^e édition de la *Liste des médicaments*, et ce, sans changement par rapport à celle que vous avez en votre possession. Vous pouvez donc la considérer comme étant officielle et agir en conséquence.

Si vous désirez des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec M^{me} Ghislaine Brousseau au numéro (418) 682-5122, poste 4762.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires